

# La réduction du redoublement commence à rapporter des sous !

- ▶ Selon les Indicateurs 2014 de l'enseignement, le nombre d'élèves en retard scolaire continue à diminuer dans l'enseignement obligatoire.
- ▶ Et cela commence à rapporter de l'argent. En 2012-2013, on a économisé 25 millions d'euros par rapport à 2010-2011.

Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éducation, et Jean-Pierre Hubin, le patron du ministère de l'Enseignement, ont présenté mercredi l'édition 2014 des indicateurs de l'enseignement.

Le principal enseignement à en tirer n'est pas une véritable surprise. Comme ce journal l'annonçait dès le mois d'avril (*Le Soir* du 28 avril 2014), les taux de redoublement fléchissent dans l'enseignement obligatoire (primaire/secondaire) – voir l'infographie ci-contre.

Et ce n'est plus un frémissement.

Cela ressemble au début d'une tendance et, cette fois, la tendance est générale : le nombre d'élèves « en retard » (qui ont redoublé au moins une fois) est en baisse dans toutes les années de la scolarité obligatoire.

Ainsi, en 1<sup>re</sup> primaire, le taux d'élèves en retard passe sous la barre des 10 % pour s'établir à 9 %.

En 5<sup>e</sup> primaire, le nombre d'enfants ayant redoublé s'établit à 23 %.

Au secondaire (toutes sections confondues), le nombre d'enfants ayant connu l'échec s'élève à 36 % en 1<sup>re</sup> année, à 38 % en 2<sup>e</sup> secondaire, à 50 % 3<sup>e</sup> secondaire et à 61 % en 5<sup>e</sup> secondaire.

Ces taux restent vraiment très élevés (la Belgique francophone demeure la championne de l'échec scolaire) mais la tendance à la baisse est bel et bien là, même si le tableau général reste assez sinistre – à la fin du primaire, un élève sur cinq a donc déjà redoublé et, à la fin du secondaire, la proportion monte à plus d'un élève en retard sur deux.

Auteur des indicateurs de l'enseignement, le ministère souligne que le tassement du nombre de redoublements produit forcément des économies. Le coût des retards scolaires dans l'enseignement obligatoire est évalué à

401 millions d'euros. Les indicateurs soulignent que le recul du redoublement a généré une économie de 25 millions en deux ans.

## « La priorité des priorités »

Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Éducation, a identifié la lutte contre l'échec comme « la priorité des priorités ». Elle a insisté sur le fait que la régression de l'échec en 2013 a rapporté 25 millions – le coût de l'échec était estimé à 401 millions.

Selon la ministre, la lutte contre l'échec doit être poursuivie via différents biais : la formation initiale et continue des enseignants, la remédiation, les études dirigées, le tronc commun prolongé jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire, l'évaluation externe et le renforcement des évaluations certificatives.

Joëlle Milquet a également mentionné les bienfaits du projet Décolège. Lancée en 2012 dans des écoles maternelles et primaires, cette opération a engagé les écoles à expérimenter des formules pour endiguer l'échec scolaire. La ministre signale que l'OCDE s'y intéresse de près, en tant qu'« exemple qui fonctionne » : « *Cela prouve qu'il y a du positif!* »

Joëlle Milquet a assuré que cette diminution du taux de redoublement n'était pas imputable à un quelconque nivellement par le bas, « *les exigences et référentiels, notamment en lecture, ayant été relevés* » durant cette même période, a-t-elle assuré.

Elle a rappelé que la lutte contre l'échec sera au cœur du pacte d'excellence, que le gouvernement de la Communauté s'apprête à négocier avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement : syndicats, pouvoirs organisateurs, associations, etc.

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT  
PIERRE BOUILLON

## ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ

### Hubin défend son inspection...

Durant la présentation des indicateurs, Jean-Pierre Hubin, l'administrateur général du ministère de l'Enseignement, a

réagi à la demande de Françoise Bertiaux (MR) de réaliser un audit externe du système de l'encadrement différencié (*Le Soir* d'hier). La libérale a expliqué se méfier des analyses internes. Christos Doukeridis, chef de groupe Ecolo au parlement de la Communauté française,

en a remis une couche sur la Première, craignant que l'évaluation « ne se fasse pas de manière très concertée ». À charge de l'inspection scolaire, elle ne sera pas « très sérieuse », ni « très objective », a-t-il ajouté. Réplique d'Hubin : « J'attends des preuves que le service ne remplit pas ses missions, comme l'affirment ces interlocuteurs. L'inspection remplit convenablement son rôle, un audit externe n'est pas nécessaire. »

### ... Milquet ses choix politiques

Mercredi, la ministre de l'Education Joëlle Milquet a elle aussi réagi à l'actualité concernant les subsides alloués aux écoles à encadrement différencié. Le matin même, Christos Doukeridis a sévèrement tancé le gouvernement PS-

CDH à la Communauté française : « On a souvent entendu le PS et le CDH reprocher au fédéral, cette droite qu'ils caractérisent comme décomplexée, de s'acharner sur les publics les plus faibles. Et au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la majorité s'acharne sur les écoles qui cumulent le plus de difficultés. Et de dire "Ah oui mais il y a du gaspillage dans ces écoles-là, on fait des voyages pour aller à Walibi." »

Uppercut de Milquet : « Nous ne voulons pas aller prendre la soupe des pauvres ! Il faut garder en tête que le but des moyens complémentaires est d'aider les jeunes. A cet effet, l'accompagnement est essentiel et, oui, plus indispensable qu'une quatrième excursion à Walibi. Arrêtons de stigmatiser les choses de manière aussi simpliste ! »

A.-C.B.

## Toujours plus d'élèves orientés vers l'enseignement spécialisé

Les indicateurs montrent que les effectifs dans l'enseignement spécialisé ne cessent d'augmenter. En dix ans, le nombre d'élèves a augmenté de 35 % en maternelle, de 14 % en primaire et de 21 % en secondaire. Comme le montre l'infographie ci-contre, le nombre de garçons est systématiquement supérieur à celui des filles : celles-ci ne composent qu'un tiers des effectifs. Joëlle Milquet a rappelé que l'enseignement spécialisé est celui qui coûte le plus cher à la Communauté française (15.110 euros par an, soit deux fois plus qu'un étudiant à l'université). Selon la ministre, il faudrait s'inspirer de la Flandre, « où on ne place pas si facilement les élèves dans le spécialisé ». Selon les indicateurs, 38 % des élèves de l'enseignement primaire spécialisé se retrouvent dans le type 8, c'est-à-dire les troubles d'apprentis-

sage. Dans cette catégorie - qui n'existe même pas dans le secondaire - on est loin du retard mental léger ou sévère.

En filigrane, apparaît la problématique de la réorientation « forcée » d'enfants vers le spécialisé. En 2013, l'ASBL Infor Jeunes Laeken dénonçait la pratique : « J'ai du mal à croire que la nouvelle génération présente une telle augmentation du taux d'enfants retardés mentalement ou atteints de troubles du comportement », notait alors avec une pointe d'ironie Chantal Massaer, responsable de l'ASBL. Jean-Pierre Coenen, président de la Ligue des droits de l'enfant, a lui aussi dénoncé la tendance : pour lui, de nombreux enfants sont orientés chaque année vers l'enseignement spécialisé plus en raison d'un « handicap social » (car provenant d'un milieu défavorisé), que d'un « handicap mental ». S'attaquer à ce mécanisme de réorientation aurait, selon la ministre, des répercussions positives sur le budget mais aussi sur la qualité des apprentissages des élèves.

A.-C.B.

## C'est toujours l'hécatombe dans l'enseignement supérieur

Voilà des données dramatiquement... constantes. Les étudiants qui entrent dans l'enseignement supérieur s'y font tout simplement faucher. Et particulièrement les garçons. Au supérieur de type court (études de 3 ans), le taux de réussite en 1<sup>re</sup> année s'élève à 40,7 %. Il est de 33,1 % en 1<sup>re</sup> année du supérieur de type long (4 ou 5 ans d'études). Il est de 38 % en 1<sup>re</sup> année d'université.

Le passé de l'étudiant est déterminant. Ses chances de réussir au supérieur seront plus élevées s'il n'a pas redoublé au cours de sa scolarité obligatoire (primaire/secondaire). Ainsi, dans l'enseignement supérieur de type court, les étudiants qui n'ont jamais redoublé sont 55 % à réussir leur 1<sup>re</sup> année (le taux de réussite étant de 32,9 % chez les étudiants qui ont plus de 19 ans quand ils abordent les études supérieures). Dans le type long, les étudiants « à l'heure » sont 39,5 % à réussir (26,3 % pour les autres). À l'université, les étudiants qui n'ont jamais été retardés pendant leur scolarité obligatoire sont 46,5 %

à réussir en 1<sup>re</sup> année (21,2 % pour les autres). La différence filles/garçons est spectaculaire. Le taux de réussite en 1<sup>re</sup> année du court s'élève à 46,8 % chez les filles alors qu'il atteint 32 % chez les garçons.

Dans le type long, il est de 41,2 % chez les filles alors qu'il est de 25,9 % chez les garçons. En 1<sup>re</sup> année d'université, le taux de réussite atteint 41,9 % chez les filles alors qu'il est de 33,6 % chez les garçons.

P.BN

## De moins en moins d'élèves en décrochage scolaire

Cela ressemble à une bonne nouvelle, mais celle-ci en cache une moins bonne. Le décrochage scolaire est à la baisse en Communauté française : le taux de sortie de l'enseignement est passé de 7 % à 5,7 % entre 2006 et 2012. Comprenez ce dernier pourcentage comme suit : parmi les élèves de 15 à 22 ans fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire en 2011-2012 (de la troisième à la cinquième année), 5,7 % ne sont plus inscrits en 2012-2013. Les taux de sortie les plus élevés concernent les élèves domiciliés en Région bruxelloise, les garçons et les élèves accusant un retard scolaire important.

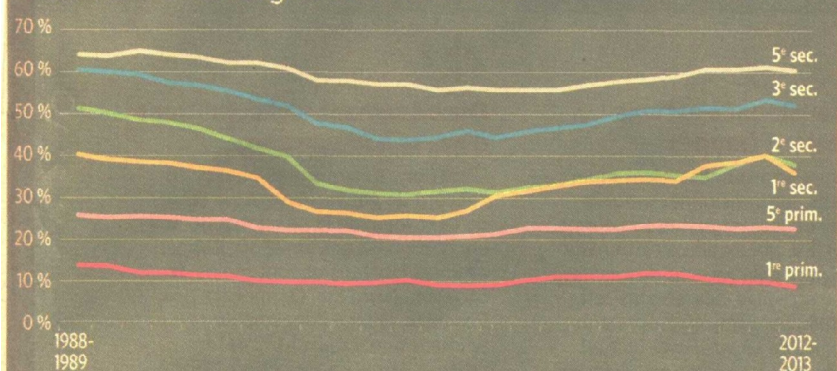
Il y a deux types d'élèves sortants : les mineurs (tombant encore sous le coup de l'obligation scolaire) et les majeurs.

Ces derniers sont majoritaires, puisqu'ils représentent 72 % des sortants en 2012. Le décrochage scolaire invite à se poser des questions sur les différentes filières qui composent l'enseignement, puisque la porte de sortie la plus fréquente est observable dans le professionnel avec un taux de sortie proche de 16 %. Exemple concret : en 2012, en troisième professionnelle, c'est un élève sur six qui n'est pas retourné à l'école l'année suivante !

Le technique de qualification présente également un taux de sortie élevé, bien qu'inférieur au professionnel (autour de 7 %). Dans l'enseignement de transition, le taux atteint environ 3 %. Le pacte d'excellence de Joëlle Milquet prévoit une réforme des filières qualifiantes : au vu des indicateurs, la valorisation et le suivi des filières techniques et professionnelles représentent des enjeux primordiaux.

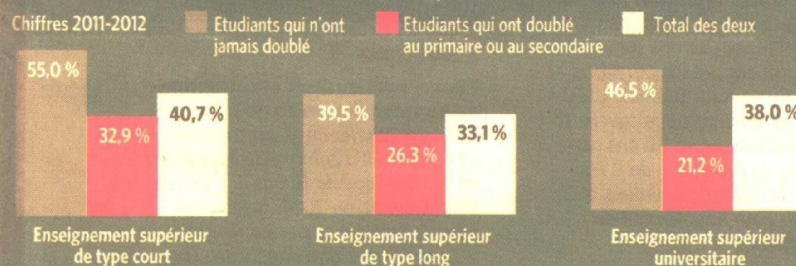
A.-C.B.

### Évolution du taux de retard scolaire dans certaines années d'études de l'enseignement ordinaire

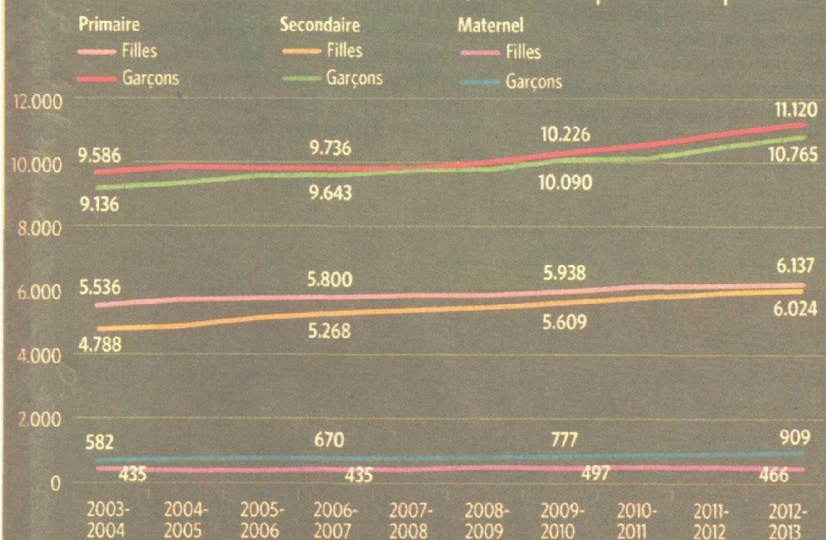


En 2012-2013, 9 % des élèves de 1<sup>re</sup> année primaire (P1) sont en retard et 23 % le sont en 5<sup>e</sup> primaire (P5); dans le secondaire ordinaire (toutes sections confondues), le taux de retard s'élève à 36 % en 1<sup>re</sup> année (S1), à 38 % en S2, à 52 % en S3 et à 61 % en S5.

### Taux de réussite en 1<sup>re</sup> année des étudiants entrant dans l'enseignement supérieur



### Évolution des effectifs de l'enseignement spécialisé par sexe



### Évolution du taux de sortie



NB : Le taux de sortie représente le pourcentage d'élèves entre 15 et 22 ans qui ne sont pas réinscrits à l'école avant la fin de leur cursus, par rapport au nombre total d'élèves.